

NOTES SUR L'HISTOIRE DE LA STÉNOGRAPHIE

Par M. CHARLES VEREL.

(Suite).

Saint Chrysostôme se servait de la tachygraphie pour accélérer ses travaux, et lorsqu'il parlait en public, il était environné de nombreux étudiants qui recueillaient ses harangues. On connaît le grand mouvement oratoire de *Jean Bouche d'or* comme on l'appelait, interpellant les sténographes qui turinaient sa parole: "Laissez-là, leur disait-il, ces stylets que je vois courir. Que m'importe que mes phrases aillent à la postérité? c'est à vos âmes que je m'adresse."

Les discours de saint Augustin étaient sténographiés par huit notaires, dont quatre pour lui et quatre pour d'autres, afin qu'il n'y eût rien d'omis ni rien d'altéré dans ce qu'il improvisait. Ces notaires se relayaient et écrivaient deux à deux (1). Son ami Evode avait possédé un tachygraphe. "J'avais auprès de moi, lui écrivait-il, un jeune homme, fils d'Armenus, prêtre de Mélon. ... Il avait été auprès de l'homme du proconsul et il écrivait très vite en notes."

Saint Genès, d'Arles, et saint Euschaire, évêque de Brème, étaient de bons sténographes. Saint Epiphane, de Pavie, dès l'âge de douze ans, écrivait tous les notaires de son temps.

Enfin, peu à peu, l'ignorance devint si grande, qu'oubliant les grands services que la tachygraphie avait rendus et pouvait rendre encore, on finit par considérer les sténographes comme sorciers et de sérieuses persécutions furent dirigées contre ceux qui enseignaient les notes tironiennes. L'un d'eux, saint Cassien, qui s'était voué à l'enseignement de la jeunesse et qui lui apprenait en maître habile l'art d'écrire à l'aide de signes simples et de points rapides, fut assassiné par ses propres élèves, qui s'écriaient en le perçant de leurs stylets:

Reddimus ecce tibi, tam multa notarum.
Que stando, flecto, te docente excepi-
mus. Pungere puncta libet, sulcisque intexere sulcos.
Flexas catenis impeditre virgulas.
Emerdes licet inspectos longo ordine versus:
Mendosa forte si quid erravit manus.
Exere impertium: jus est tibi plectere culpam.
Si quis tororum te notavit segnitus!

"Voilà qu'il nous est enfin donné de te restituer ces mille et mille signes que tu nous as fourrés dans la tête malgré nous, malgré nos larmes. Il nous est agréable maintenant d'entasser point sur point, de tracer signe sur signe, de relier entr'eux les accents sinués. Examine ces rangées de vers, tu peux les corriger si tu trouves qu'une main inhabile ne les a pas tracés d'après toutes les règles. Use de ton pouvoir, punis comme il convient celui de tes écoliers qui aura mis trop de négligence à te couvrir de signes (2)."

(1) C'est par un système à peu près analogue que les sténographes officiels suivent aujourd'hui les débats de la Chambre des députés et du Sénat.

(2) Voir: Hymnus de martyris B. Cassiani Imolenis, par Prudence.

III

Quelques siècles plus tard, les savants s'ingénierent à trouver le secret des notes tironiennes, absolument disparues avec la langue latine.

Au Xe siècle, Eckard-le-Jeune, chapelain de l'empereur d'Allemagne, Otton-le-Grand, finit, dans un traité appelé le *Flambeau des moines*, par jeter un peu de lumière sur les abréviations anciennes, et pour se rendre compte de leur efficacité, il écrivit en notes les conférences tenues devant l'empereur Otton, touchant l'élection l'abbé de Noiker (1).

Enfin, au XVIe siècle, un moine allemand, appelé Jean Trithème, fort intrigué d'un vieux manuscrit qu'il avait trouvé dans un couvent, se mit en devoir de déchiffrer ces énigmes. Il allait probablement y renoncer, lorsqu'il découvrit à Strasbourg un psautier écrit en semblables signes. A l'aide de ce document, il parvint à traduire son manuscrit et à reconstituer le système tironien. Ce savant n'a pas, comme le dit certain auteur, inventé une méthode de sténographie. Il n'a composé qu'un traité de polygraphie ou écriture secrète, traduite depuis par Gabriel de Collanges. Cette écriture, fort compliquée, et dont nous avons vu l'édition originale, consiste dans la transposition des lettres de l'alphabet (2). Quoique l'auteur s'en attribue la paternité absolue, nous sommes certain qu'il n'avait fait qu'imiter une manière d'écrire qu'affectionnait Auguste lorsqu'il écrivait à son fils.

Quoiqu'il en soit, le travail de Trithème fut considéré comme l'œuvre de sorcellerie, et, sur le rapport de Bosseville et Poissevin, sa polygraphie fut brûlée par ordre de l'électeur palatin Frédéric II.

L'art tironien, qui avait été introduit dans les Gaules avec l'écriture et la langue latines après la conquête de Jules-César, se soutint en France jusqu'au IXe siècle et en Allemagne jusqu'à la fin du siècle suivant, époque à laquelle, d'ailleurs, les abréviations proprement dites se multiplièrent dans l'écriture ordinaire.

(A suivre)

(1) En l'an 1510, le pape Jules II chargea les hommes les plus instruits de son entourage de rechercher le sens des actes pour lesquels on s'était servi de cette écriture abrégée, mais ils durent y renoncer.

(2) Polygraphie de Trithème. — Cologne, 1571. On peut produire une variété infinie de combinaisons en transposant les lettres de l'alphabet. Le système de Jean Taquet en porte le nombre à 620, 418, 201, 733, 279, 438, 361, 000.

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

BOITE DE POSTE 1887

Un an	ABONNEMENT	\$1.00
Six mois		50

(Envoyé à domicile à Montréal.)

FRANCE: Un an, 5 frs; six mois, 3 frs.

L'abonnement est payable d'avance. Il continue à moins d'avis contraire. Il n'est pas régi, directionnel, l'administration fait présenter sa quittance au directeur tri-mestre en cours, à domicile.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé à JUSTIN DE LA ROCHELLE, Editeur-Gérant du Sténographe Canadien, Montréal, Canada.